

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 20 MARS 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17- 34

OBJET : Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

Membres en exercice	90
Présents titulaires	70
Représentés	16
Absents	4

Votants	86
Abstention	0
Suffrages exprimés	86
Pour	86
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Chantal CANALES représentée par Alain PAVIE, François COCQ représenté par Delphine FENASSE, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine HERBERT représentée par Hervé GICQUEL, Gérard LAMBERT représenté par Marie KENNEDY, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Caroline ADOMO, Pascale MARTINEAU représentée par Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA représenté par Florence CROCHETON, Christel ROYER représentée par Pierre CARTIGNY, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Yoann RISPAL, Pascale TRIMBACH représentée par Patrick BEAUDOUIN, Jacqueline VISCARDI représentée par Nicole CERCLEY

Absents : Alain DEGRASSAT, Jean-Philippe GAUTRAIS, Nassim LACHELACHE, Jean-François VOGUET

CONSEIL DE TERRITOIRE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 20 MARS 2017

OBJET : Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°84-53 en date du 26 janvier 1984, notamment son article 34,

Vu la délibération n°17-33 portant sur les transferts de personnels entre les communes de Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont et Saint-Maur-des-Fossés en date du 20 mars 2017,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité ou Etablissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement,

CONSIDERANT qu'il appartient, ainsi au Conseil de Territoire de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT que l'actualisation du tableau des effectifs de l'EPT vise, à créer un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet, un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet et un agent de maîtrise à temps complet :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES ACTUELS	ACTUALISATION	NOUVEAUX EFFECTIFS BUDGETAIRES
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	6	+1	7
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	7	+1	8
Agent de maîtrise	C	2	+1	3

CONSIDERANT que cette création d'emploi permet d'assurer le transfert des agents pour les villes de Fontenay-sous-Bois et Joinville-le-Pont et le fonctionnement des services « gestion des déchets ménagers et assimilés » et « eau et assainissement », compétences exercées dorénavant par l'EPT,

DELIBERE,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs de l'EPT ParisEstMarne&Bois.

AUTORISE la création d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe, un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, et un agent de maîtrise,

DIT que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget principal de l'EPT.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170320-D17-34-DE
Date de télétransmission : 23/03/2017
Date de réception préfecture : 23/03/2017

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170320-D17-34-DE
Date de télétransmission : 23/03/2017
Date de réception préfecture : 23/03/2017